



Continuité du service public COVID19 - Confinement

Mairie:

Permanence téléphonique aux horaires habituels d'ouverture au public:

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 12h

Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h

Samedi de 9h à 12h

Accueil des administrés sur rendez-vous uniquement.

Agence postale communale:

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h

Médiathèque:

La médiathèque est fermée au public. Un dispositif de prêts « à emporter » est à l'étude.